

Malgré les discours, les faits sont là ! La politique gouvernementale voulue par le Président de la République tente d'aggraver encore la situation des salarié-e-s, retraité-e-s et privé-e-s d'emploi. Par notre intervention, favorisons d'autres choix !

RETRAITE POUR TOUS

De manière mensongère, le Président de la République présente la réforme des régimes spéciaux comme la solution au financement des retraites. Cela est fait pour cacher les véritables inégalités et dissimuler l'objectif d'une nouvelle aggravation - pour tous les salariés, du privé comme du public - des conditions d'accès à la retraite. Il annonce "une troisième réforme du système de retraite" début 2008. Il continue fortement d'opposer les salariés du privé contre les fonctionnaires et plus encore contre les salariés de la RATP, SNCF, EDF... Objectif à atteindre : tirer tous les salariés et retraités vers le bas.

Dans tous les régimes, le droit à départ anticipé en retraite pour les salariés qui ont exercé des travaux pénibles et astreignants doit être reconnu. Pour la

Cnracl, avec l'introduction de la décote, la reconnaissance pour pénibilité en catégorie active va devenir virtuelle. Dans le même temps, il nous faut exiger le développement de la prévention. L'homme, la femme au travail ne sont pas une variable d'ajustement. La Cgt énonce clairement qu'elle est pour l'égalité par le haut face à la retraite, ce qui ne veut pas dire l'uniformité. Elle ne vise pas un régime unique qui serait peu adapté aux différentes réalités sociales. Il est impératif de tenir compte d'acquis spécifiques liés à des situations particulières de travail et des liens avec le statut des salariés.

Travailler plus, alors que les conditions de travail d'un nombre important de salariés se sont détériorées ?

TRAVAILLER TOUS.....

La création d'emplois publics est nécessaire pour faire fonctionner correctement les services publics existants et répondre aux besoins nouveaux et à venir des populations.

Dans le même temps, la Fonction publique territoriale détient le triste privilège de compter dans ses rangs plus de 500.000 agents non titulaires, sans compter les

titulaires à temps non-complet. Parmi eux, une majorité de femmes. Cette situation a plusieurs conséquences : précarité dans l'emploi et dans la vie quotidienne pour ces salariés (flexibilité, pression hiérarchique de tout ordre, incapacité de se projeter dans l'avenir...). Comment dans de telles conditions pouvoir exercer des missions de service public ?

.....ET GAGNER PLUS !

La hausse du coût de la vie et l'absence d'augmentation des salaires contribuent à une baisse constante du pouvoir d'achat des salariés. De janvier 2000 à août 2007, la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires est estimée à plus de 6%. Le dispositif sur les heures supplémentaires, mis en œuvre pour les salariés du privé depuis le 1^{er} octobre et nécessitant un décret d'application pour les fonctionnaires, constitue

une véritable arnaque pour les salariés. Ces derniers ne décident pas des heures supplémentaires qu'ils veulent effectuer, ce sont les employeurs. De plus, ce dispositif favorise la remise en cause des 35H. Le gain de pouvoir d'achat est illusoire et de courte durée. Augmenter les salaires et traitements est indispensable et urgent. Cela est juste socialement, possible budgétairement et efficace économiquement.

Contrairement à la campagne de dénigrement systématique orchestrée par le gouvernement, la présence de services publics de qualité n'est pas une charge financière pour le pays, bien au contraire. Les services publics sont essentiels. Les Français ne s'y trompent pas, ils sont 77% à plébisciter les services publics. L'emploi statutaire accorde des droits et impose des devoirs aux fonctionnaires permettant d'exercer leurs missions dans l'intérêt général et non au profit des intérêts particuliers (financiers et politiques). Il convient à la fois de s'opposer à la politique du

gouvernement qui se range aux côtés du Medef pour aggraver davantage les conditions de vie de tous les salariés, des retraités et des demandeurs d'emploi, et d'imposer nos revendications.

La Fédération CGT des Services Publics appelle à faire de la journée du 18 octobre, dans les territoires, une étape importante dans la construction du rapport de force rendu nécessaire par la situation en participant aux différentes initiatives décidées ce jour là : grève, manifestations....

Conseil général du FINISTERE : **GREVE LE 18/10/2007**

Un préavis national de 24 heures a été déposé. Le syndicat CGT du Cg a déposé un préavis pour le 18/10 matin. Vous pouvez donc faire grève le matin ou toute la journée sans avoir à prévenir votre chef de service.

MANIFESTATIONS : Voir lieux et heures dans la presse.